

Royaume du Maroc



Ministère du Tourisme, de l'Artisanat,  
du Transport Aérien et de l'Économie Sociale  
Maison de l'Artisan



## **APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT RELATIF A LA PARTICIPATION À UNE OPÉRATION DE VENTE DE PRODUITS DE L'ARTISANAT DANS PLUSIEURS CENTRES COMMERCIAUX DURANT LE MOIS SACRÉ DE RAMADAN**

Dans le cadre de ses efforts visant l'appui à la commercialisation des produits de l'artisanat marocain, le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Économie Sociale, en partenariat avec le Groupe ARADEI CAPITAL, l'Office du Développement de la Coopération et la Maison de l'Artisan, lancent un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la participation à une opération de commercialisation des produits de l'artisanat marocain dans plusieurs centres commerciaux appartenant au Groupe ARADEI CAPITAL.

Cette opération, qui s'étalera durant tout le mois sacré de Ramadan 2021, est destinée aux acteurs du secteur de l'artisanat (artisans individuels, coopératives et auto entrepreneurs) et vise à leur offrir une opportunité de mettre en valeur et de commercialiser leurs produits dans douze (12) centres commerciaux répartis entre les villes suivantes : Rabat, Casablanca, Marrakech, Fès, Meknès, Tanger, Agadir, El Jadida, Safi et Témara.

Aussi, les acteurs du secteur de l'artisanat intéressés par cette opération devront transmettre **avant le 6 Avril 2021 à 12h**, leur dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- Formulaire d'inscription et d'engagement dûment rempli à partir du lien suivant : [https://www.maisonartisan.ma/ventes\\_ramadan/2021/](https://www.maisonartisan.ma/ventes_ramadan/2021/)
- Copie du registre de commerce, carte d'artisan, copie d'immatriculation au registre des coopératives ou tout autre document justifiant l'exercice professionnel de l'activité de l'artisanat;
- Liste détaillée des produits à exposer avec leurs prix, quantités et désignations ;
- Photos des produits à commercialiser.

Les dossiers doivent être envoyés en ligne **avant le 6 Avril à 12h** à travers le lien suivant : [https://www.maisonartisan.ma/ventes\\_ramadan/2021/](https://www.maisonartisan.ma/ventes_ramadan/2021/)

Les participants seront sélectionnés par une commission désignée à cet effet sur la base du dossier de candidature présenté. Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite, ne sera pas pris en considération.

Les acteurs du secteur de l'artisanat sélectionnés bénéficieront d'une centaine de kiosques (1 kiosque par exposant) d'une superficie d'environ 2m<sup>2</sup>, répartis entre les 10 villes susmentionnées, qui seront mis à leur disposition gratuitement ainsi que d'actions de promotion et de communication visant l'incitation à l'achat de leurs produits. Tous les autres frais (assurance individuelle accident, transport de la marchandise, hébergement le cas échéant, etc.) restent à la charge de l'exposant.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre attache avec la Direction de la Prospection et du Développement Commercial de la Maison de l'Artisan :

Tél. : 05 37 68 60 08/10/38, E-Mail : [mda@maisonartisan.org.ma](mailto:mda@maisonartisan.org.ma) ou les Directions Régionales et Provinciales du Département de l'Artisanat et les Directions Régionales de l'Office du Développement et de la Coopération.